



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
de Nouvelle-Aquitaine**

Affaire suivie par :
Sophie MOUREAU
Technicienne des bâtiments de France
Tél : 05 53 47 08 42
Mél : udap.lot-et-garonne@culture.gouv.fr

Agen, le 22/02/21

Le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Lot-et-Garonne

à
Direction régionale de l'environnement de
l'aménagement et du logement de la
Nouvelle-Aquitaine

UD47

à l'attention de monsieur DUCHER Olivier

Objet : MARCELLUS projet de gravière avec acceptation de matériaux inertes sté GR3 – 2021 02 22

Comme suite à votre envoi du 16 février 2021, vous souhaitez connaître mon avis sur le projet de gravière avec acceptation de matériaux inertes dans le cadre de la remise en état, présenté par la société GR3 aux lieux-dits « Petit Piis » et « Lucmajou », sur la commune de Marcellus.

Je vous informe que ce projet se situe en dehors de toute servitude de monument historique ou de site.

Cependant, des perspectives visuelles fortes existent depuis les hauteurs du village de Marcellus, et les dimensions très importantes du lac créé constituent un changement prégnant dans ce paysage de plaine agricole remarquable.

C'est pourquoi il est primordial de travailler l'intégration de cette carrière, par la mise en place ou la préservation des structures végétales (haies, bosquets, vergers...) d'essences locales.

L'architecte des bâtiments de France


Philippe GONZALÈS